

Le conflit israélo-palestinien : mieux comprendre pour mieux agir!

Compte-rendu de la journée de réflexion du 31 octobre 2011

par Joëlle Boily, agente d'éducation au CISO

Mot de bienvenue

avec Michèle Asselin (CISO) et Patrick Rondeau (Conseil régional Montréal métropolitain - FTQ)

La solidarité avec le peuple palestinien a été à l'origine de la fondation du CISO dans les années 70. De son côté, la FTQ se questionne sur les origines du conflit et considère qu'une réflexion s'impose avant de se positionner plus concrètement. Le but de la journée est donc de nous outiller pour mieux comprendre le conflit israélo-palestinien, afin d'ouvrir un dialogue dans nos organisations et de réfléchir à notre engagement syndical sur cette question.

La longue histoire d'un conflit

avec Rachad Antonius, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal

Les origines du conflit israélo-palestinien remontent au 19^e siècle et reposent sur l'enjeu du contrôle de la terre. Les Juifs européens, fuyant les persécutions, se cherchent un territoire pour établir une nation. Ils se tournent vers la Palestine, avec laquelle ils ont un lien émotif. "Une terre sans peuple pour un peuple sans terre" sera le slogan du mouvement politique porteur du projet ; le sionisme. Cependant, ce slogan n'est pas tout à fait vrai, car la Palestine, bien que sans État, n'est pas un territoire inhabité : elle fait partie de l'Empire ottoman qui est en train de s'écrouler.

Débutent alors un long processus visant à faire de la Palestine un État juif. En 1920, avec la déclaration Balfour, l'Angleterre obtient le mandat de favoriser l'établissement d'un foyer national juif en Palestine et d'accompagner ce peuple vers l'indépendance. En s'appauvrissant, l'Empire ottoman commence à privatiser ses terres : tous les sols d'un village sont cédés en échange d'exemption de taxes. Dans le contrat d'achat, il est indiqué que la terre doit être livrée vide de ses habitants. L'armée vient donc chasser les paysans, entraînant des révoltes qui peuvent durer plusieurs années.

En 1947, suite à la fin du mandat britannique, c'est l'ONU qui effectue le partage de la Palestine en trois secteurs distincts : un arabe, l'autre juif et le troisième international (la ville de Jérusalem). Comme 56% du territoire est attribué aux nouveaux arrivants qui représentent cependant moins d'un tiers de la population, ce plan de partage est vivement contesté par les Palestiniens. On assiste alors à un mouvement de destruction des villages palestiniens par les forces militaires sionistes. Environ 450 villages sont éradiqués de la carte et leurs noms sont remplacés par des noms hébreux. Les Palestiniens qui se réfugient dans les villages voisins sont aussi chassés. Aussitôt qu'Israël déclare son indépendance en 1948, les pays arabes voisins l'attaquent, ce qui mène à une première guerre entre Israël et la Palestine. Comme membre de l'ONU, Israël se doit de respecter la résolution 194 qui préconise l'indemnisation des réfugiés ou leur réintégration dans leur foyer. Cette résolution ne sera jamais appliquée. Depuis ce temps, on accepte cette division de la Palestine comme étant représentative du territoire d'Israël, alors qu'il n'y a pas eu d'accord formel sur cette question.

En 1949, la Convention de Genève voit le jour, dans le but d'éviter les violations des droits humains vécues pendant la Deuxième Guerre mondiale. La plupart des pays occidentaux, dont le Canada et les États-Unis, ratifient cette Convention. Trois clauses fondamentales sont importantes :

- Les États signataires doivent respecter et faire respecter les clauses de la Convention.
- Une puissance occupant un territoire est en guerre contre l'armée, pas contre la population. Elle doit donc protéger celle-ci et gérer tous les aspects de son quotidien. De plus, une guerre ne peut avoir pour but l'annexion d'un territoire.
- Une puissance occupante d'un territoire occupé ne peut pas déloger la population présente, ni y installer sa population.

Alors que cette convention devrait donner des outils pour aborder le conflit entre Israël et la Palestine, on comprend plutôt que ces règles ne sont pas respectées.

Entre 1949 à 1967, c'est le *statu quo* au plan territorial, mais le conflit entre Israël et ses voisins reste présent. Les mouvements de population sont également nombreux, car Israël passe dans les années 50 la loi du droit de retour : on y encourage les Juifs de par le monde à venir s'y établir et à y acquérir la nationalité. Dans la même foulée, de nombreux Palestiniens deviennent des réfugiés. Vers la fin de cette période (1964), on assiste également à la création de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui marque l'intensification de la lutte des Palestiniens contre Israël.

Une nouvelle guerre débute en 1967, au terme de laquelle Israël occupe une grande partie du territoire palestinien. Suivront plusieurs années d'affrontement, qui se solderont par un grand soulèvement populaire en 1987 : la première *Intifada*. Celle-ci se conclut par la signature de l'accord d'Oslo en 1993. Cet accord ne mentionne pas la création d'un État palestinien, mais stipule toutefois qu'Israël ne peut fonder de nouvelles colonies. Malgré cet accord, les autorités israéliennes continuent la colonisation et contournent la législation en agrandissant les colonies déjà présentes. On passe ainsi de 200 000 à 400 000 colonies, auxquelles viendront s'ajouter 565 points de contrôle. Ces restrictions de déplacement tuent l'économie de Jérusalem. On comprend donc que les colonies de peuplement sont illégales, ce qui influence la négociation actuelle. Le jeu politique consiste donc à amener les Palestiniens, contre leur gré, à donner leur accord pour que les colonies soient reconnues légalement et deviennent parties d'Israël. S'ils signent, le droit international sera contourné et ne s'appliquera plus.

En terminant, il faut bien évidemment se rappeler que ce ne sont pas tous les Juifs qui ont chassé les Palestiniens : c'est le mouvement sioniste qui a engendré cette situation et tous les Juifs n'appartiennent pas à ce mouvement. D'ailleurs, il est plutôt difficile de se prononcer contre ce mouvement en Israël : ceux qui le font sont souvent considérés comme des traîtres. Une solution durable ne se fera qu'avec un certain consensus entre les deux parties.

Le mouvement de solidarité avec le peuple palestinien **avec Lorraine Guay, militante**

Un mouvement de solidarité avec le peuple palestinien implique un autre niveau d'argumentaire et de mobilisation que ceux avec l'Afrique ou l'Amérique du Sud. En effet, en tant qu'Occidentaux, nous participons en grande partie à l'histoire de l'établissement de rapports asymétriques entre Israël et le peuple palestinien. Cela nous donne une responsabilité particulière comme individu et organisation. Il y a eu un vote controversé d'appui à la création d'un État d'Israël. Le Canada a voté pour, mais n'a pas rempli la contrepartie qui était la création d'un État palestinien. De plus, toutes les politiques canadiennes sous Harper ont été des appuis inconditionnels aux politiques israéliennes.

Le sort du droit international se joue dans ce conflit. Israël rejette l'ONU comme théâtre d'application du droit international. Israël affirme que ce droit ne s'applique pas à lui de par ses origines, entre autres religieuses. Une discussion rationnelle n'est pas possible avec un argumentaire religieux. Le droit international n'a alors plus de légitimité pour régler des conflits.

Il y a plus de 60 ans qu'Israël occupe un pays qui n'est pas le sien. Cela est avalisé par la communauté internationale. Israël est le visage de l'Occident au Moyen-Orient. La guerre coloniale explicitement appuyée par le gouvernement du Canada le démontre. Cela fait partie des raisons, en tant qu'Occidentaux, de prendre part au mouvement de solidarité.

Actuellement, au Canada, plusieurs groupes travaillent en solidarité avec le peuple palestinien. Ceux-ci sont très actifs, mais dispersés et il peut être quelquefois difficile de travailler en cohésion. En voici quelques-uns :

- Coalition pour la justice et la paix en Palestine : www.cjpp.ca
- Palestiniens et Juifs unis – PAJU : www.pajumontreal.org
- Tadamon : www.tadamon.ca/
- Voix juive indépendante : www.independentjewishvoices.ca/
- Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient-CJPMO: www.cjpmo.org

Du côté d'Israël, il faut être très courageux pour s'opposer à la politique israélienne en Palestine. Des groupes le font cependant, comme *Women In Black* (www.womeninblack.org).

Les mouvements de solidarité envers la Palestine suscitent de nombreuses réactions chez certains groupes pro-israéliens, tels que le Centre consultatif des relations juives et israéliennes (www.cija.ca). Pour eux, critiquer les politiques d'Israël, c'est remettre en question son existence. L'antisémitisme devient une arme de destruction massive envers tout geste de solidarité. Des menaces sont faites à ceux qui manifestent leur appui.

De plus, il y a instrumentalisation de l'Holocauste, à laquelle on fait référence à chaque fois qu'Israël est la cible de critiques. C'est un argument qu'on remet constamment sur le nez des groupes qui appuient la Palestine, négligeant du même coup les victimes palestiniennes de ce conflit. Aussi, les gestes de solidarité sont trop facilement assimilés à un appui pro-Hamas. Il y a une incapacité totale à reconnaître que le Hamas est une organisation de résistance élue par les Palestiniens.

Ces menaces et ces attitudes constituent des éléments de résistance et des obstacles importants pour les organismes qui tentent de soutenir les Palestiniens dans leur lutte pour l'autodétermination.

Les syndicats québécois solidaires du peuple palestinien

Pour faire suite à la présentation précédente, il y a de nombreux défis et obstacles vécus par les organisations qui veulent agir en solidarité avec le peuple palestinien, notamment la pression importante du lobby israélien au Canada et la propagande de droite qui a un effet de ralentissement ou de blocage sur la capacité d'agir des organismes. Dans ce contexte, la diffusion de l'information pour contrer la désinformation médiatique et sensibiliser la population apparaît essentielle. Il est également important de se protéger des attaques subséquentes aux prises de position par des mandats clairs. Au plan syndical, les organisations québécoises appuient depuis plusieurs années la cause palestinienne. Voici en vrac les prises de position et les stratégies

de trois importantes centrales syndicales québécoises membres du CISO : la CSN, la CSQ et la FTQ, précédées par un rappel du contexte qui a mené à la création du CISO.

Clothilde Bertrand, militante du CISO depuis sa fondation et coordonnatrice de 1992 à 1995

Le mouvement de solidarité avec la Palestine a pris racine au Québec lors d'une première conférence avec Michel Chartrand en 1970. Le contexte politique était bouillonnant en Amérique latine à cette époque. Des militants québécois qui revenaient de l'Amérique latine et du Moyen-Orient se sont rencontrés. C'est à partir de là que la décision s'est prise d'organiser une conférence internationale de solidarité ouvrière, avec des représentants de 19 pays invités par les centrales syndicales. C'était une première! Plus de 600 personnes étaient présentes – sensibilisées par la tournée québécoise sur les multinationales : "Multinationales, même ennemi, même lutte, même combat." le droit à l'autodétermination des peuples était le leitmotiv. Cette conférence a mené à la création du CISO en 1976. La politisation, la sensibilisation et l'éducation se font faites à la base, avec le peuple.

Dominique Daigneault, secrétaire générale du CCMM-CSN

Depuis les années 70, la CSN soutient la lutte palestinienne pour l'autodétermination. La centrale est sensible aux grandes luttes de libération nationale. Dans les années 2000, les appuis s'inscrivent dans la mouvance des appuis internationaux. Après la guerre au Liban, le débat a été relancé à la CSN par rapport à l'appui donné à la Palestine. Le mouvement syndical change, de nouveaux membres s'ajoutent. Compte tenu du mouvement de désinformation dans les médias, il est important de faire continuellement de la sensibilisation sur cette situation.

Nicole de Sève, conseillère politique à la CSQ

La CSQ se préoccupe de la question palestinienne depuis les années 70. Ses revendications portent sur la reconnaissance de la légitimité de la lutte, la reconnaissance d'un État palestinien et l'application des conventions internationales. Puisque des écoles juives sont syndiquées à la CSQ, cela donne une autre teneur au débat à l'intérieur de la centrale. Pour ce qui est de la campagne BDS, cela s'est avéré très ardu de mobiliser les membres sur une question de boycott, car ceux-ci favorisait plutôt l'adoption de mesure permettant le développement économique de la Palestine.

Atim Léon, directeur de la solidarité internationale à la FTQ

La FTQ a un historique d'engagement et de solidarité en faveur du peuple palestinien. Malgré cela, les positions officielles de la centrale peuvent paraître plutôt timides : elles reflètent en fait la ligne de fracture dans l'opinion publique en général. La FTQ plaide pour la reconnaissance du droit international auprès du gouvernement canadien et du droit des Palestiniens à la souveraineté.

Des actions s'organisent au sein de la société civile québécoise

Bruce Katz, membre fondateur de PAJU et porte-parole de la campagne BDS

La campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanction) est une campagne lancée en 2005 par la société civile palestinienne et appuyée par de nombreuses organisations à travers le monde. Elle a pour but de mettre des pressions politiques et économiques sur le gouvernement israélien pour l'amener à choisir la voie d'une solution négociée au conflit avec le peuple palestinien.

Le terme "boycott" nous vient de Charles C. Boycott, un riche propriétaire terrien irlandais du 19^e siècle réputé pour les mauvaises conditions de travail qu'il donnait à ses employés. Lorsque M. Boycott a décidé de réduire unilatéralement le salaire des fermiers, ceux-ci ont refusé de poursuivre le travail, sacrifiant même

une récolte, donnant lieu au premier boycott répertorié de l'histoire. Un journaliste américain ramena la notion de boycott aux É.-U. après en avoir été témoin en Irlande. On se souvient également de la campagne menée par des militants antiesclavagistes pour conscientiser le grand public à l'impact d'achat des produits de l'esclavage, notamment le sucre et le rhum.

Ainsi, pour sensibiliser les gens, il est important que ceux-ci se sentent impliqués dans leur quotidien. Le but, c'est de choisir une cible ou une action qui permette d'attirer l'attention des médias et de mobiliser le public, parce qu'un boycott c'est beaucoup plus économique que politique.

Stéphane Corriveau, responsable québécois du projet de bateau pour Gaza

La campagne Le Bateau canadien pour Gaza (BCG) est une initiative de la société civile canadienne qui vise à mettre fin au blocus israélien autour de la Bande de Gaza. Le BCG est membre de la Flotille de la Liberté II qui rassemble une vingtaine d'initiatives nationales similaires à travers le monde ainsi qu'une demi-douzaine d'organisations internationales.

Chez nous, le projet a démontré la grande capacité des Québécoises et des Québécois à faire du travail de collaboration avec la Palestine. Voici quelques éléments clés ayant contribué à la réussite du projet :

- Alliance avec différentes organisations ayant des caractéristiques qui permettent de désamorcer les attaquants (différents horizons religieux, comités citoyens, etc.).
- La campagne a marqué l'imaginaire de beaucoup de gens (un peu comme "Occupied Montréal") par son originalité. Cela incite les gens à participer.
- Les Palestiniens se sont sentis appuyés d'une manière particulière parce que les participants étaient prêts à se mettre en "danger", à prendre des risques et à s'impliquer concrètement.

Témoignages d'une militante syndicale en Palestine

avec Dominique Daigneault, secrétaire générale du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

Dominique Daigneault a participé au Forum mondial sur l'éducation en Palestine en 2010. Ce fut une expérience extraordinaire remplie de rencontres très chaleureuses. Les gens étaient heureux de la présence des participants à la conférence. Ceux-ci ont pu en apprendre beaucoup sur les enjeux touchant l'éducation en Palestine, notamment :

- Les impacts de l'occupation sur la vie quotidienne (par exemple : le sinueux labyrinthe des points de contrôle entre le domicile et l'école fréquentée);
- L'éducation carcérale;
- L'éducation populaire à l'intérieur de la société civile, notamment sur la question de la violence conjugale;
- L'importance de la culture et de l'éducation.

Conclusion : Quelles actions entreprendre dans nos réseaux?

Plusieurs actions se préparent actuellement :

- Forum mondial de solidarité avec la Palestine au Brésil en 2012.
Plusieurs occasions de rencontres préparatoires au Forum. Alternatives encourage les organismes à y participer et à organiser des rencontres préparatoires au Québec afin de bien outiller les délégations.
- L'importance du mouvement syndical et du CISO dans la cause de la Palestine est soulignée. Est-il possible d'invertir du temps dans la création d'alliances intersyndicales entre le Québec et la Palestine?
- Proposition d'un colloque par la CJPP pour refonder la politique canadienne face à la Palestine.
Créer une politique alternative à celle qui existe et la faire connaître à des candidats aux prochaines élections.
- Dénoncer les blocages bureaucratiques du gouvernement (non-attribution de visas) qui équivalent à des violations du droit d'expression et du droit d'accès à l'information. Il est nécessaire de conscientiser les gens sur les enjeux.
- Stratégie d'éducation par de petites pièces de théâtre ou diapositives accompagnées d'une personne ressource. À la fin des rencontres, amener les gens à poser des actions concrètes comme la signature d'une déclaration ou d'une pétition.
- Bienvenue Palestine 2012 (www.bienvenuepalestine.com) : Des délégations d'une dizaine de pays ont commencé à s'organiser pour se rejoindre à l'aéroport de Tel-Aviv, en Israël, le 15 avril 2012, afin de dénoncer le blocus de la Bande de Gaza et de revendiquer le droit d'entrer en Palestine et le droit à la libre circulation des Palestiniens. Ce projet est né des suites du projet de Bateau pour Gaza : puisque les bateaux sont souvent bloqués, pourquoi ne pas prendre l'avion? Ce mouvement mondial bénéficie d'une couverture médiatique importante et des gens comme Desmond Tutu et Noam Chomsky ont déjà donné leur appui.
- Est-ce qu'une approche solidaire serait plus positive et plus attrayante qu'un boycott? Il est cependant mentionné que la campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) est proposée et voulue par les Palestiniens. Il faut s'adapter à la situation et aux options que le peuple concerné propose.
- Les organismes syndicaux doivent aller au-delà de leurs membres et sortir de leur cadre pour atteindre le grand public. Cela fait avancer, sinon la conscience, du moins la connaissance des enjeux.

Pour en savoir plus...

Comment le peuple juif fut inventé, par Schlomo Sand (2008)

Ce livre remet en question l'idée d'un peuple juif ayant des origines communes et uniques. Selon lui, ce mythe a été construit à des fins politiques, mais n'a pas de fondement historique, car on y apprend entre

autres que bon nombre de Palestiniens ont en fait des ancêtres juifs qui se sont par la suite convertis au christianisme ou à l'islam.

Route 181, par Eyal Sivan et Michel Khleifi (2004)

Les réalisateurs de ce documentaire, un Palestinien et un Israélien, ont sillonné ce qu'ils ont appelé la route 181, une ligne virtuelle suivant les frontières de la résolution 181 adoptée par les Nations Unies en 1947 et qui prévoyait la partition de la Palestine en deux États. Ils y ont réalisé des entrevues avec les gens rencontrés au hasard de leur voyage. On y apprend entre autres comment certains immigrants juifs ont été amenés à s'installer en Israël, en se faisant promettre monts et merveilles, ce que plusieurs regrettent aujourd'hui.

La question de Palestine, par Edward Said (1979)

Cet ouvrage vise à apporter un éclairage nouveau sur la question de la Palestine et sur le traumatisme collectif vécu par ce peuple, de façon à lui redonner une place dans l'Histoire.

L'Orientalisme, par Edward Said (1980)

Ce livre expose l'image que l'Occident s'est construit des peuples arabes, vus comme des gens génétiquement programmés pour la violence et la dictature.

La grande guerre pour la civilisation, par Robert Fisk (2005)

Ce journaliste a parcouru le Moyen-Orient pendant plus de trente années. Il dépeint notamment l'appui cynique que des régimes occidentaux apportent aux dictatures les plus sanglantes de la planète.

Sur le web :

- France Palestine info : www.france-palestine.org
- Monde diplomatique, dossier spécial sur le conflit israélo-palestinien : www.mondediplomatique.fr/cahier/proche-orient/
- Alternative information center : www.alternativenews.org
- Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient (CJPMO) : www.cjpmo.org